



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 mars

Était présent : Laure BERNARD, Frédéric BON, Frédéric GUITON, Jean-Pierre JAUNET, Rémy PLISSONIER, Denis QUEILLE,

Était absent excusé : Philippe BILLET, Sabine DOMS, Cyril CAVILLON

Était absent : Nathalie RICHON,

Début de séance : 20 h 00.

- **Approbation du compte rendu de la réunion précédente :**

Le compte rendu de la réunion du 03 novembre 2025 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **Compte de gestion 2025 de la commune:** le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2024 que le Trésorier Comptable a présenté

- **Compte Administratif 2025 :** le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2025 de la Commune que le Premier Adjoint a présenté.

|                       | Prévu     | Réalisé      |
|-----------------------|-----------|--------------|
| <b>INVESTISSEMENT</b> |           |              |
| Dépenses :            | 80 700 €  | 74 852.65 €  |
| Recettes :            | 80 700 €  | 5 543.17 €   |
| <b>FONCTIONNEMENT</b> |           |              |
| Dépenses :            | 438 090 € | 287 352.94 € |
| Recettes :            | 438 090 € | 311 458.64 € |

- **Affectation de résultat 2025 :** Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'affectation de résultat que le Trésorier Comptable a proposé.

001 Résultat d'investissement reporté : 37 002.38€

Reste à réaliser :

002 Résultat de fonctionnement reporté : 136 135.16€

- **Budget Primitif 2026 :** Le Conseil a approuvé à l'unanimité le Budget Primitif 2026 proposé.

| INVESTISSEMENT          | FONCTIONNEMENT |
|-------------------------|----------------|
| Dépenses : 103 512.38 € | 414 894.16 €   |
| Recettes : 103 512.38 € | 414 894.16 €   |

- **Compte de gestion 2025 du budget transport :** le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2023 que le Trésorier Comptable a présenté
- **Compte Administratif 2025 du budget transport :** le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget transport que le Premier Adjoint a présenté.

|                       | Prévu    | Réalisé    |
|-----------------------|----------|------------|
| <b>FONCTIONNEMENT</b> |          |            |
| Dépenses :            | 13 780 € | 2 701.45 € |
| Recettes :            | 13 780 € | 6 622.83 € |
|                       |          |            |

- **Affectation de résultat 2025 du budget transport :** Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'affectation de résultat que le Trésorier Comptable a proposé.  
002 Résultat de fonctionnement reporté : 4 139.95€
- **Budget Primitif 2025 :** Le Conseil a approuvé à l'unanimité le Budget Primitif 2026 proposé.

|                       | Prévu       |
|-----------------------|-------------|
| <b>FONCTIONNEMENT</b> |             |
| Dépenses :            | 13 177.95 € |
| Recettes :            | 13 177.95 € |

- **Devis épareuse :**

Le deuxième adjoint explique au conseil que l'agent polyvalent de la commune a besoin d'une nouvelle épareuse. Agée de plus de 15 ans, celle de la commune montre sérieusement des signes de faiblesses. Des devis sont présentés, le conseil dans un premier temps ne souhaite pas acheter une nouvelle, mais préfère changer quelques pièces.

- **Dalle aire de lavage tracteur :**

Le deuxième adjoint informe le conseil qu'agent polyvalent souhaite réaliser une dalle de lavage pour nettoyer le tracteur. A chaque fois, des cailloux et poussières se redépose, ce qui n'est pas productif.

Le conseil a l'unanimité accepte que l'agent polyvalent créer une dalle en béton.

- **Convention Territorial Global CAF :**

Dans la perspective d'intervenir au plus près des besoins de la population, la Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire, la Communauté de Communes Bresse Revermont 71 et les communes membres de l'EPCI ont souhaité renforcer leur collaboration et signer une Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette convention permet de définir un projet global du territoire, ainsi que ses modalités de mise en œuvre, sur des thématiques telles que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la solidarité, la parentalité, le lien social, le logement, l'accès aux droits et services, pour lesquelles la Caf apporte une expertise. La convention a pour but de construire ensemble un projet social de territoire qui répond aux attentes de nos habitants.

La première CTG, signée en 2022 avec la Communauté de Communes Bresse Revermont 71, est arrivée à son terme le 31 décembre 2025. Il convient de délibérer pour signer la prochaine convention.

Le conseil à l'unanimité accepte de signer la prochaine convention.

**Séance levée à 22h**

**Sabine DOMS**  
**Le Maire**

